

Mesure et utilisation des emplois instables dans les entreprises.

Marie LECLAIR¹ et Sébastien ROUX²

¹DARES

²CREST-INSEE

En 2000, 19% des heures travaillées dans l'économie française dans le secteur privé marchand l'étaient par des salariés restés moins d'un an dans leur entreprise. Outre le secteur de l'intérim, les secteurs de service utilisent plus souvent ce mode de gestion de main d'œuvre tandis que les secteurs industriels l'utilisent le moins souvent. Au sein des entreprises, la part d'emploi instable sous contrat a eu tendance à décroître depuis 1996, apparemment remplacée par de l'intérim.

Pour comprendre les raisons de l'utilisation par les entreprises de ce type d'emploi, deux approches sont adoptées. La première approche consiste à analyser les déterminants du recours au travail instable par entreprise : nous mettons en évidence parmi ceux-ci le besoin en flexibilité de l'entreprise, mesuré de différentes façons. Ainsi, le recours aux autres formes d'emploi flexible (travail intérimaire, sous-traitance, recours moindre aux stocks, ...) est positivement corrélé au niveau de l'entreprise à l'utilisation du travail instable. La volatilité des variations d'activité (mesurée sur une période antérieure à l'observation) est également corrélée à l'utilisation de travail instable par l'entreprise.

Dans la seconde approche, nous cherchons à estimer la contribution de l'emploi instable à la productivité des entreprises. Une telle estimation est problématique du fait des nombreux biais d'endogénéité possibles. Les estimations usuelles par données de panel (estimateurs within, between), ne permettent pas de contourner ces problèmes. Nous mettons donc en œuvre la méthode des moments généralisés, qui requière l'utilisation de variables instrumentales. Celles-ci vont correspondre au besoin structurel en flexibilité des entreprises (mesuré par la volatilité passée de leur activité).

Les résultats obtenus sont les suivants : l'utilisation d'emplois instables n'a pas la même signification dans les services et dans l'industrie. Dans l'industrie, les salariés récemment embauchés semblent occuper des emplois de nature similaire, qu'ils restent ou non dans l'entreprise. Dans les services, les salariés occupant un emploi instable occupent des postes immédiatement plus productifs pour l'entreprise. Cela pourrait refléter l'existence dans ce secteur d'emplois dont une caractéristique principale serait qu'ils doivent être occupés moins d'une année, pour répondre à une variabilité infra-annuelle de l'activité de l'entreprise.